

Greffie  
du Tribunal de Commerce de  
Lille  
Halle aux Sucres  
33, Avenue du Peuple Belge  
B.P. 109  
59009 LILLE Cedex

**CERTIFICAT  
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

V/Réf : GULCHET

Concernant :

Dépôt effectué par :

Sàrl 7 QUATORZE  
21 rue Simons  
59000 LILLE

Sàrl 7 QUATORZE  
21 rue Simons  
59000 LILLE

Numéro RCS : Lille B 522 346 220

<113286/2010B01001>

|                                                                                                                                                                                        |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Pièces déposées le 13/09/2010                                                                                                                                                          | Numéro : 3007146 |
| Procès-verbal d'Assemblée du 04/09/2010<br>- Transfert du siège social<br>- Modification(s) statutaire(s)<br>du 8 rue Anroine Watteau 59237 VERLINGHEM<br>au 21 rue Simons 59000 LILLE |                  |
| Statuts mis à jour du 04/09/2010                                                                                                                                                       |                  |

Tarif fixé par décret 2007-812 du 10/05/07 - 6 Taux de base - Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier,



copie certifiée  
conforme

13 SEP 2010

113286  
7146

# 7 QUATORZE

*Société à Responsabilité Limitée au capital de 1000 Euros*

*Siège social :*

*8 rue Antoine WATTEAU*

*59237 VERLINGHEM*

*R.C.S. Lille 522 346 220*

## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2010**

~o~o~o~

L'an Deux Mille dix,

Le 4 septembre 2010 à 14 heures,

Au siège social, à Verlinghem, les associés de la Société 7 Quatorze, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1000 Euros, ayant son siège social à Verlinghem (59237), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille sous le numéro 522 346 220, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

- Monsieur Thierry TAVIAUX,  
Propriétaire de 35 parts sociales numérotées de 1 à 35 inclus, soit : 35 parts
- Madame Chantal TAVIAUX,  
Propriétaire de 35 parts sociales numérotées de 36 à 70 inclus, soit : 35 parts
- Mademoiselle Clémence TAVIAUX  
Propriétaire de 5 parts sociales numérotées de 71 à 75 inclus, soit : 5 parts
- Mademoiselle Vincente TAVIAUX  
Propriétaire de 5 parts sociales numérotées de 76 à 80 inclus, soit : 5 parts
- Mademoiselle Lise TAVIAUX  
Propriétaire de 5 parts sociales numérotées de 81 à 85 inclus, soit : 5 parts
- Mademoiselle Etoile TAVIAUX  
Propriétaire de 5 parts sociales numérotées de 86 à 90 inclus, soit : 5 parts
- Mademoiselle Romane TAVIAUX  
Propriétaire de 5 parts sociales numérotées de 91 à 95 inclus, soit : 5 parts
- Monsieur Théo TAVIAUX,  
Propriétaire de 5 parts sociales numérotées de 95 à 100 inclus, soit : 5 parts

Les associés présents ou représentés, représentant plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée peut valablement délibérer, et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Mlle Clémence TAVIAUX, gérant, préside la réunion en sa qualité de Gérante.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Transfert du siège social**
- **Modification de l'article 4 des statuts**
- **Pouvoirs en vue des formalités.**

Il dépose devant l'assemblée et met à disposition de ses membres :

Une copie de la lettre de convocation des associés

Le rapport de la gérance

Le texte des résolutions proposées

Puis la discussion est ouverte.

Le président expose l'intérêt de ce transfert de siège social.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ne met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

**PREMIERE RESOLUTION :**

La collectivité des associés déclare autoriser le transfert du siège social  
de Verlinghem (59237) 8 rue Antoine Watteau  
à Lille (59000) 21 rue Simons

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**DEUXIEME RESOLUTION :**

En conséquence du vote de la première résolution l'article 4 des statuts est modifié et remplacé par :

**Article 4 : Siège social**

*Le siège social est fixé à LILLE (59000) 21 rue Simons.*

*Il pourra être transféré en tout autre endroit de la même ville par simple décision de la gérance et en tout autre endroit par décision extraordinaire des associés.*

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**TROISIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée générale, en conséquence des résolutions qui précèdent, délègue tous pouvoirs au gérant, ou à tout porteur des originaux ou copies des présentes, en vue de procéder à toutes formalités légales de publicité et de dépôts.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 14 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.